

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 4458 du 13 août 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1912723S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7343 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828665S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2019 :

Lebey Steve NIGEND : 216 533 NLS : 8 064 386

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2019 :

Ey Angélique NIGEND : 310 358 NLS : 8 092 156

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2019 :

Khoune Paul NIGEND : 337 264 NLS : 8 134 956

Pozzoli Jean-François NIGEND : 141 685 NLS : 8 001 380

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 août 2019.

*Le colonel, commandant par suppléance
le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,*
P. CAUSSÉ